

# Rapport de la Commission de Gestion du Conseil Communal de Saint-George

## Préavis municipal n° 01/2017

### Comptes 2016

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Madame Michèle Rufenacht, de Messieurs Christian Mignot, Président, Frédéric Oulevey, Rapporteur, Fritz Rupp et Valentin Piaget, et de Monsieur Lionel Moret suppléant, s'est réunie en date des 15, 22, 29 mai et 12 juin à la salle de la municipalité en présence de M. Alain Domenig, Syndic, et pour le 15 mai de Mme Anne-Marie Christen, boursière, pour statuer sur préavis municipal No 01/2017 - Comptes 2016.

La commission ne va pas répéter ce qui figure dans le préavis. Ce rapport donne des compléments.

#### Point 1 : Administration Générale

Point 160.3520.003 : participation à des tiers : solde de l'entretien des frais de décoration du village et de l'entretien des WC publics.

Point 180 : L'augmentation de 10'000.- CHF par rapport à l'année précédente est la participation au déficit des transports publics (montant calculé par le canton).

#### Point 190 : Service Informatique

Les charges sont en ligne avec les comptes 2015. Par contre, le budget était trop optimiste. On voit que pour les prochains budgets, il faudra prévoir un montant de l'ordre des charges des années précédentes, et ne pas escompter d'économies sur ce poste.

#### Point 2 : Finances

##### Point 21: Impôts

On note que l'impôt sur le revenu et la fortune apporte plus de 170'000.-CHF supplémentaires par rapport à l'année précédente. C'est moins que l'estimation fournie par le canton, mais c'est déjà réjouissant. L'impôt sur les frontaliers est aussi en légère augmentation à 35'108.- CHF.

Par contre, malgré l'apparence d'un marché immobilier assez actif, les impôts sur les gains immobiliers et les droits de mutation sont nettement plus faibles que l'année précédente (135'673.- CHF en 2016 contre 245'338.- CHF en 2015, soit 109'665.- CHF de moins).

Point 22 : Service de la dette

Les intérêts de la dette sont environ 5'000.- plus élevés que le budget et les comptes de l'année précédente pour les raisons suivantes : le terrain des Chamois n'a toujours pas pu être vendu et la commune dû emprunter pour réaliser des travaux tels que la route de Longirod.

### **Point 3 : Domaines et Bâtiments**

#### **Point 320 : Forêts**

La Commission de Gestion avait demandé à avoir les comptes d'exploitation du groupement forestier avant de statuer. Comme ils ne sont pas encore acceptés, nous avons reçu M. Daniel Barbezat, syndic de Saubraz, Président du Groupement forestier, et M. Freddy Golay, directeur du Groupement forestier ainsi que M. Frédéric Rohrbach, municipal des Forêts de St-George, en date du 29 mai.

Les principales explications reçues sont les suivantes :

1. Lors du budget, les charges administratives avaient été calculées à hauteur de 25% puisque le groupement du Signal devait avoir rejoint le groupement de la Saubrettaz en début d'exercice. Finalement, nous avons dû assumer 45% des charges, la fusion des groupements étant effective au 1er janvier 2017. Cette différence représente 42'000.- CHF.
2. La vente de bois budgétée à 77.30 CHF / m<sup>3</sup> a été réalisée à seulement 69.50 CHF/m<sup>3</sup>, ce qui représente un manque à gagner de 49'950.-CHF par rapport au budget malgré une exploitation importante de 5'250 m<sup>3</sup>.

Notre participation au groupement forestier est de 94'612.- CHF de charges pour un retour de 7'892.- CHF.

Cette situation est due à une mauvaise planification de la structure de coûts du groupement de la part de la direction.

#### **Point 352 : Auberge communale**

Un arrangement avec l'ancien tenancier a permis d'acquérir tout le matériel se trouvant dans l'établissement pour compenser les loyers 2016. Finalement, malgré la fermeture de quelques mois, le bilan financier de l'auberge communale n'a pas été trop déficitaire et le prélèvement sur la réserve a été modéré.

#### **Point 356 : Salle Polyvalente**

La commission note que la salle polyvalente est gourmande en chauffage. La municipalité, consciente de ce problème, étudie une solution.

#### **Point 357 : Collège-UAPE-Cantine**

La conciergerie a été redistribuée entre la grande salle et l'UAPE, parce que les extérieurs sont désormais utilisés par l'UAPE.

#### **Point 358 : Hangar et bureau forestier**

On devrait changer le nom de l'intitulé pour être plus exact.

Les amortissements de l'année 2016 sont plus importants en raison de la fin de remboursement du premier crédit et du début d'amortissement du nouvel emprunt.

#### **Point 4 : Travaux**

##### **Point 410 : Voirie**

La neige a été un peu plus présente qu'espéré lors de l'établissement du budget, occasionnant des frais de déneigement à hauteur de 110'750.-CHF.

##### **Point 430 : Routes**

Les travaux routiers ont été restreints au strict nécessaire, pour un montant de 32'291.- CHF, ce qui représente quand même le double de ce qui avait été budgété.

##### **Point 450 : Ordures ménagères**

Ce poste est bien géré, avec une légère augmentation des charges due à l'augmentation de la population et à l'augmentation des déchets spéciaux. Leur évacuation remettra éventuellement en discussion le montant de la taxe communale.

#### **Point 5 : Instruction publique et cultes**

Pour 2016, 133 élèves de notre commune ont suivi l'enseignement obligatoire du groupement scolaire. Pour la rentrée 2017, ce ne sont pas moins de 150 élèves de la commune qui sont déjà inscrits.

La capacité d'accueil de notre collège est de 125 élèves des degrés 1 à 4.

#### **Point 6 : Police**

Polcant coute 3.125 point d'impôt.

#### **Point 7 : Sécurité sociale**

La sécurité sociale dans son ensemble coute 1'025'870.-CHF, ce qui représente 28.6 points d'impôt, soit plus de 37% de nos rentrées fiscales.

##### **Point 710.3524.003 : Accueil familial de jour**

Ces montants représentent notre participation au coût de la structure d'accueil des 0-12 ans dans la région.

##### **Point 720 : Prévoyance cantonale**

Avec un montant total de CHF 787'430.- ce poste grève nos finances en 2016 de 21.95 points d'impôt, soit plus de 32% de nos rentrées fiscales. On notera que c'est 123'000.- CHF de plus que l'année précédente.

#### **Point 8 : Services Industriels**

On voit que notre chauffage à distance est encore en développement. La vente d'énergie pour l'année 2016 de 274'857.-CHF est supérieure de 67'000.- aux ventes réalisées en 2015. A relever que 60'000.- CHF d'amortissement ont été réalisés sur cet objet en 2016.

## Conclusions.

Les comptes ont été étudiés de manière approfondie et les pièces ont été vérifiées par pointage. Les comptes sont clairs et très bien tenus. La Commission félicite Mme Anne-Marie Christen pour la qualité de son travail. La Commission n'a constaté aucun écart entre les écritures et les pièces analysées.

Malgré une gestion rigoureuse, nous constatons que les comptes de l'année 2016 se soldent par un excédent de charges de 333'218.66 CHF.

Nous constatons encore que la vente du terrain des Chamois permettrait de réduire la dette communale et d'entreprendre des amortissements plus importants pour le CAD.

Nous remercions Monsieur Alain Domenig, Syndic, pour sa disponibilité et pour ses explications.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion demande au Conseil communal d'approuver le préavis n° 01/2017 - Comptes 2016, soit :

d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière, à la municipalité ainsi qu'à la commission de gestion et finances.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Christian Mignot

Le Rapporteur



Frédéric Oulevey

Une membre



Michèle Rufenacht

Un membre



Valentin Piaget

Un membre



Fritz Rupp